



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER



AGENDA

16 avril 2016



Inauguration nouvelle SDF

Ecole

Musique et chanson pour la fête de Noël...



P. 14-15

Activités Périéducatives

P. 10-11



Associations

Halloween
Soirée des Pompiers
Bourse aux vêtements

P. 9,12,16



MAIRIE PRATIQUE



Le Mot du Maire

Des services à votre service !

Infos mairie :

Secrétariat : Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet : www.kirrwiller.eu

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

Infos Ecole:

Tél. Ecole : 03.88.70.90.81

Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le vendredi de 18 h à 20 h

NOTA : il n'y aura pas de permanence vendredi 4 mars 2016.

Trésor public de Bouxwiller :

15, rue des Mines

67330 BOUXWILLER

Tél. : 03.88.70.70.15

Fax : 03.88.70.71.28

!!!Nouveaux horaires d'ouverture :

Les matins : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le lundi et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Fermé les après-midi de mardi, mercredi et vendredi.

Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern

67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : secretariat@pays-de-hanau.com

Horaires d'ouverture :

Tous les AM du lundi au samedi de 13h00 à 18h00

Lundi et samedi matin de 9h00 à 12h00

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Quel triste hiver, pluie, un peu de froid, mais où sont nos neiges d'antan? Où sont les enfants pour faire de la luge comme nous en faisons dans le temps?

Où sont les batailles de boules de neige et les rires qui fusaient, les « maman j'ai mal au ventre » à force de dévaler les pentes, couchés sur nos luges?

Cet hiver est à l'image de ce qui s'est passé en France récemment : les attentats odieux, le déraillement d'un TGV pour un essai à une vitesse beaucoup trop importante, peut-être pour impressionner?

A Kirrwiller, nous vivons, non pas dans un autre monde, mais dans une commune où il fait bon vivre ; bien sur, rien n'est parfait, on le constate de plus en plus avec les crottes de chien que l'on trouve un peu partout, mais surtout sur l'itinéraire de certains qui promènent leur toutou la nuit tombée et qui n'emportent surtout pas de sachet pour ramasser les crottes, les riverains s'en occupent bien entendu! Mais les riverains en ont assez de ces incivilités et un jour, cela fera des dégâts parmi les possesseurs de chiens.

Heureusement qu'il existe des motifs de satisfaction!

Notre salle est opérationnelle et les réservations vont bon train, même jusqu'en 2017, pour des mariages et autres fêtes de familles, le périscolaire accueille les enfants pour le repas de midi et les personnes qui les encadrent sont contentes car même par mauvais temps, les enfants peuvent se détendre dans cette salle ; les associations en profitent également avec la soirée moules frites de la MJC qui peut y faire ses entraînements et matchs, la soirée de nos pompiers, les paroisses ont servi de bons repas à leur fête annuelle, les enfants, par le biais de I'AKA , l'Association des Parents d'Elèves et les Temps d'Activités Périéducatives ont des distractions bien de leur âge et s'enrichissent ainsi.

Je vous invite toutes et tous à l'inauguration de cette salle des fêtes **samedi le 16 avril**, et vous pourrez à cette occasion, en découvrir les coins et recoins. Nous attendons vos suggestions pour apporter des améliorations.

Autre date à retenir, **dimanche le 19 juin** pour la rencontre des 4 Kirrwiller, rencontre qui aurait du avoir lieu en 2015, mais nous ne pouvons pas accueillir décemment nos hôtes cette année. J'espère que ces 2 manifestations seront réussies.

J'ai aussi un autre projet pour la fin de cette année ; initier un déjeuner convivial pour nos aînés, plutôt que de leur apporter un cadeau, car ainsi, ils pourront à nouveau rencontrer des personnes perdues de vue il y a belle lurette.

Je vous souhaite un excellent premier trimestre, et même, si le temps est morose, gardez dans vos cœurs le sourire. « Bliwe gsund »

Bien à vous,
Patrice Dietler

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Mme **GRAFF Irène**, née le 03.01.1930- 86 ans
Mme **BECKER Madeleine**, née le 05.01.1926 - 90 ans
Mme **FISCHER Anne**, née le 06.01.1921- 95 ans
M. **BOOSS Roger**, né le 11.01.1937 - 79 ans
Mme **STOLTZ Marguerite**, née le 29.01.1929 - 87 ans
Mme **KERN Marthe** née le 30/01/1937 - 79 ans
Mme **KIEFFER Monique**, née le 01/02/1936—80 ans
Mme **ULRICH Madeleine**, née le 10.02.1929 - 87 ans
M. **KLIPFEL Bernard**, né le 03.03.1942—74 ans
Mme **SCHAEFFER Marguerite**, née le 06.03.1931 - 85 ans
M. **JACOB Georges**, né le 16.03.1928 - 88 ans
Mme **FRONTEAU Yvette**, née le 19.03.1923 -93 ans
Mme **BONNEVILLE Claire**, née le 23.03.1937 - 79 ans
M. **ETLING Jean**, né le 28.03.1928 - 88 ans
Mme **ANDRES Anne-Marie**, née le 29.03.1940—76 ans
Mme **BECKER Marianne**, née le 01.04.1939 - 77 ans
Mme **BAUER Anneliese**, née le 04.04.1941—75 ans
M. **BECKER Gérard** , né le 04.04.1932 - 84 ans
M. **WEIBEL Jean-Pierre**, né le 05/04/1940 - 76 ans
M. **HUTT Daniel**, né le 11.04.1935 - 81 ans
Mme **GEBHARDT Marlise**, née le 14/04/1940—76 ans
Mme **BOURNIQUE Linette**, née le 23.04.1926— 90 ans
Mme **JAUNIAUX Agnès**, née le 28/04/1944—72 ans
M. **BONNEVILLE Jean-Paul**, né le 06/05/1940—76 ans
M. **SCHOLLER Georges**, né le 15/05/1939—77 ans
M. **HAMMANN Bernard**, né le 17/05/1946—70 ans
Mme **VOLLMER Marie-Louise**, née le 27/05/1943—73 ans
Mme **KRIEGER Noémi**, née le 29/05/1926—90 ans
Mme **MATT Suzanne**, née le 31/05/1939—77 ans
Mme **ROTHAN Madeleine**, née le 12/06/1925—91 ans
M. **ANDRES René**, né le 25/06/1939—77 ans
Mme **BECKER Marthe**, née le 02/07/1929—87 ans
Mme **MEHL Marie**, née le 15/07/1934—82 ans
M. **BEYRATH Daniel**, né le 26/07/1946—70 ans
M. **WEESS Lucien**, né le 27/07/1925—91 ans

DECES

Nos sincères condoléances aux familles de :

* **M. MUSCATIELLO Mathieu**
décédé à STRASBOURG (Bas-Rhin)
le 27 juillet 2015

* **M. REISS Gilbert**
décédé à STRASBOURG (Bas-Rhin)
le 13 janvier 2016



GRANDS ANNIVERSAIRES

M. Le Maire et les adjoints ont profité de ces belles occasions pour remettre à chacun un joli arrangement floral et présenter les vœux de longue vie et de santé de la part du conseil municipal.



WEESS Lucien - 90 ans
Le 27 juillet 2015



BECKER Madeleine—90 ans
Le 5 janvier 2016



FISCHER Anne—95 ans
le 6 janvier 2016

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 juillet 2015

Avenants salle des fêtes :

Il est décidé d'approuver les avenants suivants :

Lot n°15—Ventilation Sté AMMI : + 2.511,- € HT pour la fourniture et la pose de l'isolation de la gaine de compensation d'air sur le toit ainsi que les 4 coudes,

Lot n°10—Menuiseries intérieures Sté BECK : + 2.220,- € HT pour la fourniture et pose d'une réhausse en inox brossé pour le bar,

Lot n° 18—VRD/aménagements extérieurs Sté ADAM + 2.052,- € HT représentant + 3,80 % du marché pour l'aménagement du trottoir rue de Modern au droit du site de la nouvelle salle,

Lot n°13—Peinture Sté HITTIER : + 5.100,- € HT pour la mise en peinture de 5 poteaux extérieurs, 10 poteaux intérieurs ainsi que la mise en peinture des murs et plafonds des locaux techniques, et + 1.799,- € HT pour la mise en œuvre d'une troisième couche d'une teinte colorante acajou sur les murs acoustiques en bois rainurés,

Lot n°21—Equipements de cuisine Sté MEA : + 700,- € HT pour la fourniture et pose d'une table inox adossée dans la cuisine.

Fonctionnement de la salle des fêtes :

Il est décidé à l'unanimité d'approuver les tarifs de location ([voir en page 17](#)) tels que figurant en annexe ainsi que la convention de location et le règlement intérieur de fonctionnement. Ces documents seront remis à toute personne souhaitant louer la nouvelle salle ou se renseigner en vue d'une éventuelle location.

Horaires Ecole rentrée 2015-2016 :

En accord avec les représentants des parents d'élèves, les enseignantes, les services du transport scolaire du Conseil Départemental du Bas-Rhin et conformément à la demande de la majorité des parents d'élèves, il a été décidé de déplacer la demi journée de cours au mercredi matin en lieu et place du samedi à compter de la rentrée 2015-2016.

Les horaires seront donc les suivants :

Lundi – mardi - jeudi – vendredi : 8h20 – 11h50 et 13h40 - 15h25

Le mercredi matin : 8h20 – 11h20

Le RPIC sera dorénavant fermé le samedi matin.

Temps d'Activités Périscolaires :

Il a été décidé à l'unanimité d'approuver le PEDT (Projet Educatif Territorial) mettant l'accent sur les points suivants :

Le périmètre et le public du PEDT, les objectifs éducatifs, les activités proposées, les intervenants et l'évaluation.

La signature du PEDT permettra en outre de bénéficier du fonds de soutien accordé par l'Etat de 50,-€ par élève scolarisé dans le RPIC Kirrwiller/Bosselshausen.

Le planning des activités proposées ([voir article en page 10-11](#)) dans le cadre des TAP à compter de la rentrée 2015-2016 est également validé pour des séances qui se tiendront le lundi et le vendredi de 15h30 à 17 h.



Cueillette de pommes dans le cadre de l'activité « jardinage »

Subvention :

Considérant que du fait des travaux de construction de la nouvelle salle, la MJC a été contrainte de procéder à une location de salle pour organiser la marche populaire et la soirée moules frites, il est décidé d'attribuer à cette association une subvention de 900,-€.

Attribution d'une subvention de 300,-€ à M. KISTER Théophile pour ravalement de façade.

Contrôle des appareils de lutte contre l'incendie :

Il est décidé d'approuver la proposition du SDEA d'un montant de 888,-€ HT pour la vérification de 37 poteaux d'incendie raccordés sur le réseau d'eau potable de la commune.

SEANCE DU 28 septembre 2015

Aménagement du parking du Royal Palace :

Une demande de permis d'aménager a été déposée par M. MEYER Pierre pour le compte de ROYAL SHOW PRODUCTIONS pour la réalisation de la première extension du parking du Royal Palace. Une grande partie du terrain d'assiette de ce projet est actuellement située en zone Nv.

Toutefois, considérant que les terrains précités ne font à ce jour plus l'objet d'une exploitation agricole, et que, pour des raisons de sécurité et pour éviter les stationnements dangereux et intempestifs sur la voie publique, il devient urgent que le ROYAL PALACE propose une zone de parking supplémentaire, il est décidé par 12 voix POUR, 1 CONTRE et 1 ABSTENTION, d'émettre un avis favorable de principe à la modification du zonage des parcelles cadastrées Section 12 Parc 1 (en partie), 2 (en partie), 262, 263, 264, 265, 301, 303, 307, 309, et 311 section 12 de zone Nv en zone U spécifiquement et uniquement destinées l'extension du parking du Royal Palace lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) mais de préciser que la commune de Kirrwiller ne prendra en charge aucun coût lié à la modification du zonage de ces parcelles dans le cadre du PLUi.

Salle des fêtes : Validation choix de la vaisselle :

Il est décidé à l'unanimité de valider le choix de la commission d'appel d'offres pour la fourniture de la vaisselle de la nouvelle salle multiusages d'un montant de 13.327,20 € HT auprès de la Sté CHR de Souffelweyersheim.

Avenants marchés de travaux :

Il est décidé d'approuver les avenants suivants :

Lot n°15—Ventilation Sté AMMI : + 405,- € HT pour l'extension des réseaux d'alimentation et d'évacuation du bar pour le raccordement d'un rince verres,

Lot n°10—Menuiseries intérieures Sté BECK : + 1.664,- € HT pour la fourniture et pose d'une porte intégrée dans l'habillage mural du local rangement en coupe feu 1/2H,

Lot n° 18—VRD/aménagements extérieurs Sté ADAM : + 5.743,- € HT pour l'aménagement du trottoir rue de Modern au droit du site de la nouvelle salle (annule et remplace la délibération du 17 juillet 2015 puisque les mètres linéaires concernés ont été revus à la hausse),

Lot n°05—Bardage Sté SAED : + 198,84 € HT pour la fourniture de cornières,

Lot n°21—Equipements de cuisine Sté MEA : + 810,- € HT pour la fourniture et pose de rayonnages dans la chambre froide.

Lot n°14—Electricité Ets SOVEC Nord Alsace : + 5.479,48 € HT, pour des travaux supplémentaires comprenant le rajout de 2 spots orientables, d'une prise en attente sous l'arbre, de mètres linéaires de leds supplémentaires pour la façade rétroéclairée ainsi que la main d'œuvre qui s'y rattache, la mise en œuvre d'un rideau d'air au droit du sas d'entrée. Ces travaux supplémentaires revêtent un caractère nécessaire pour assurer une parfaite finition mais également pour assurer la mise en place des leds sur les panneaux inox de la façade rétroéclairée selon le positionnement souhaité par la maîtrise d'ouvrage

Temps d'Activité Périéducatifs (TAP) - création poste vacataire :

Considérant la nécessité de recruter un agent vacataire pour encadrer les séances d'éveil musical dans le cadre de la mise en place des TAP à compter de la rentrée 2015-2016, il est décidé à l'unanimité de recruter un agent vacataire pour une période allant du 14 septembre 2015 au 31 décembre 2015 inclus. Cet agent assurera ses missions sans aucune subordination hiérarchique. Il devra justifier d'une expérience de direction dans l'enseignement artistique musical. La rémunération de l'agent est attachée à l'acte déterminé réalisé et la « vacation horaire » est fixée à 31 € brut pour l'acte effectué.

Temps d'Activité Périéducatifs (TAP) - subvention :

Il est décidé d'attribuer une subvention de 20,-€ à la MJC et à l'Association des Parents d'Elèves pour chacune des séances pour lesquelles ces associations auront reçu mission d'encadrement et d'attribuer une subvention de 2.200 € pour l'ensemble des séances « théâtre et danse/expression corporelle » au Théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller .

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Remplacement copieurs mairie et école :

Il est décidé à l'unanimité de **retenir la proposition faite par RICOH France de ENTZHEIM pour la location sur 60 mois des deux copieurs suivants :**

Copieur MAIRIE : Multifonction neuf NB et couleur RICOH MPC 3003 SP (mode copie 30 pages/min, mode scann 80 pages/min, temps de sortie 1^{ère} page 4,6 s, préchauffage : 20 s)

Copieur ECOLE : Multifonction neuf NB RICOH MP 4054 SP (mode copie 40 pages/min, mode scann 80 pages/min, temps de sortie 1^{ère} page 4 s, préchauffage : 14 s)

Pour les deux copieurs : Coût copie NB : 0,0045 € HT- Coût copie couleur (uniquement copieur mairie) : 0,039 € HT

Coût de location trimestriel : 408,-€ HT. Pour l'ancien copieur école étant encore sous contrat : rachat contrat copies et contrat location de 1.530,-€.

Coefficient multiplicateur taxe communale sur l'électricité :

Considérant que la valeur des tarifs pour le calcul de la taxe sera de 0.75 €/ mégawattheure pour les consommations professionnelles effectuées sous une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kilovoltampères ainsi que pour les consommations autres que professionnelles et de 0.25 €/ mégawattheure pour les consommations professionnelles effectuées sous une puissance souscrite supérieure à 36 kilovoltampères ou égale à 250 kilovolt ampères, il est décidé à l'unanimité **de fixer à 8** le coefficient multiplicateur appliqué aux tarifs de base.

Périscolaire de Kirrwiller (annexe du Périscolaire d'Obermodern) :

Le périscolaire du midi de Kirrwiller, intégré comme étant une annexe de celui d'Obermodern-Zutzendorf, devrait intégrer définitivement les locaux de la nouvelle salle des fêtes à l'issue des vacances de la Toussaint. Afin de formaliser au plus vite les modalités de mise à disposition des locaux de Kirrwiller, il est prévu de signer une convention entre la commune et les AGF. Il est décidé à l'unanimité, de fixer le loyer annuel à 15,-€ par mètre carré utile, soit $191,38 \text{ m}^2 \times 15 = 2.870,70 \text{ €}$ sur la base d'une utilisation 10 mois par an, et de facturer les charges liées à l'électricité au réel. Bien entendu si les surfaces mises à disposition devaient évoluer, les termes de la convention et le loyer seraient réactualisés.



SEANCE DU 6 novembre 2015

Avenants marchés de travaux :

Il est décidé à l'unanimité d'approuver les avenants suivants :

Maîtrise d'œuvre : avenant n° 2 au marché de MOe d'un montant de 29.374,07 € HT portant la rémunération définitive du maître d'œuvre à **193.279,07 € HT** (mission de base + EXE + OPC) précisant les modalités d'achèvement de la mission qu'assumait M. REXER, architecte décédé, en sous-traitance du mandataire MH. Ingénierie.

Lot n°06—Serrurerie Sté MULLER: + **1.910,00 € HT** et de **+590,00 € HT** pour la fourniture et la pose d'une plaque inox à lames 6/8 au lieu d'une plaque fonte ép. 6mm autour de l'arbre et la fourniture et la pose d'un garde corps cintré,

Lot n°10—Menuiseries intérieures Sté BECK :). + 436,15 € pour assurer une parfaite finition des travaux et un rangement optimal de la vaisselle,

Lot n° 18—VRD/aménagements extérieurs Sté ADAM : - **1.150,- € HT** pour la suppression du poste 12.5 du marché et la régulation du marché après prise en compte de travaux supplémentaires et de travaux non réalisés,

Lot n°17—Assainissement Sté ADAM : + **4.996,00 € HT** pour régulation du marché avec des travaux non réalisés et des travaux supplémentaires,

Lot n°08—Rideaux textiles Sté Atelier Décoration : - **332,00 € HT**,

Lot n°13—Peinture Ets HITTIER : + **500,00 € HT** et **+200,00 € HT** pour la mise en œuvre d'une couche de vernis mat satiné sur le mur acoustique acajou du hall d'accueil et de la grande salle et d'une couche de peinture sur les premières et dernières contremarches du 2^{ème} escalier du parvis et d'une bande de peinture pour création d'un nez de marche contrasté pour les 2 escaliers du parvis et l'escalier de dépose minute

Lot n°19 - Equipements de cuisine Sté MEA : - **600,00 € HT** pour retenue et réfaction,

Lot n°20 - Désamiantage et Démolition Sté GCM: **+4.728,00 € HT**, de **+550,00 € HT** et de **-3.316,08 € HT** pour des travaux supplémentaires de désamiantage et déduction de travaux non réalisés.

Les conseillers prennent acte du tableau reprenant l'ensemble des avenants, portant ainsi le montant initial des lots travaux de 1.148.332,55 € HT à 1.213.328,09 € HT tous lots confondus, soit + 5,65%.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Refacturation charges nouvelles salle des fêtes :

Il est décidé à l'unanimité de facturer en complément du coût de la location, une participation de 0,20 €/kWh sur la base des consommations électriques ayant été relevées par constat réalisé au moment de la remise des clés et à l'issue de la manifestation.

Entretien professionnel :

Considérant le décret n°2014-1526 du 16/12/2014 rendant obligatoire l'entretien professionnel dans toute la fonction publique en lieu et place de la notation pratiquée jusqu'alors, il est décidé à l'unanimité d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires, en lieu et place de la notation, et de fixer comme suit les critères à partir desquels la valeur professionnelle est appréciée : les résultats professionnels, les qualités relationnelles, les capacités d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur .

Avis sur le projet de schéma de mutualisation de la Communes de Communes du Pays de Hanau :

Validation est faite du projet de schéma de mutualisation des services à l'échelle du territoire du Pays de Hanau. Cette mutualisation devrait permettre d'offrir aux habitants et aux acteurs économiques de meilleurs services, de gérer des compétences communes de manière plus efficace, d'harmoniser les moyens tout en d'optimisant les ressources. Les principales orientations préconisées par le Cabinet 2A en charge de l'étude sont les suivantes :

Développer les groupements de commandes, développer la mutualisation du matériel, création de service commun pour la gestion de la commande publique, harmonisation des systèmes informatiques avec les communes qui le souhaitent, mutualisation fonctionnel « secrétariat de mairie ».

Projet de fusion Communauté de Communes du Pays de Hanau et Communauté de Communes du Pays de la Petite Pierre :

Lors de la dernière réunion de la commission Départementale de Coopération Intercommunale en date du 1^{er} octobre 2015, M. Le Préfet a exposé le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Bas-Rhin 2015 (SDCI), notamment pour l'arrondissement de SAVERNE où quatre rapprochements de Communautés de Communes sont proposés dans le cadre de la loi NOTRe qui vise à rationaliser l'organisation territoriale en facilitant le regroupement de collectivités :

CC du Pays de Sarre-Union et CC d'Alsace Bossue

CC du Pays de la Petite Pierre et CC du Pays de Hanau

CC de la Région de Saverne et CC du Pays de Marmoutier-Sommereau

CC du Pays de la Zorn et CC du Kochersberg.

Contrairement à la CCLPP qui ne compte que 9.797 habitants pour 19 communes, la CCPH n'a pas obligation de fusionner avec une Com. Com voisine puisqu'elle compte plus de 15.000 habitants dans son périmètre (17.425 hbts) pour 19 communes membres. La fusion de la CC du Pays de la Petite Pierre (CCLPP) et de la CC du Pays de Hanau (CCPH) constituerait une entité de 27.222 habitants.

Les grandes différences dans les compétences des deux EPCI peuvent se résumer ainsi :

La CCPH exerce des compétences non inscrites dans les statuts actuels de CCPLPP :

Eclairage public—Fonctionnement des périscolaires—Gestion des piscines— Gestion de l'Ecole Intercommunale de Musique

A l'inverse, la CCPLPP exerce des compétences non transférées à la CCPH :

Voirie—Gestion en régie de l'Office de Tourisme—Gestion du Château de Lichtenberg.

Plusieurs réunions informelles ont déjà été organisées entre des représentants des Com. Com. au sujet d'une fusion éventuelle sans démembrement des Com. Com. actuelles, qui devrait se faire dans le but d'augmenter et d'améliorer les services à la population en tenant compte de différences de gouvernance qui devraient être effacées et de différences de compétences certes, mais pas insurmontables. Les deux territoires ont un potentiel fiscal quasi identique même si le revenu moyen par habitant est légèrement plus élevé sur le territoire de la CCPH.

Les deux Com. Com. appartenant par ailleurs à des SCOT différents, la fusion nécessiterait une mise en concordance de leurs périmètres.

Il est demandé au conseil communautaire et aux conseils municipaux des communes membres, d'émettre un avis sur ce projet de fusion. Cet avis sera remis à la CDCI qui disposera à l'issue de la période de consultation, d'un délai de trois mois pour donner son avis et éventuellement amender le projet. Le Préfet prendra alors au plus tard le 31 mars 2016, un arrêté portant SDCI ; les conseils municipaux et le conseil communautaire disposeront d'un délai de 75 jours pour se prononcer à nouveaux sur le projet de fusion des deux Communautés de Communes.

Il est décidé à l'unanimité d'émettre un avis favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Bas-Rhin (SDCI) prévoyant notamment la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Hanau et de celle du Pays de La Petite Pierre.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Demandes de subvention :

Attribution d'une subvention de 6,-€ par jour, soit 36,-€, à KAPFER Quentin pour un séjour musical d'une semaine à la maison les Aliziers de la Hoube du 9 au 14 mai 2016, avec l'école élémentaire du Moulin.

Attribution d'une subvention de 6,-€ par jour par élève du RPIC domicilié à Kirrwiller (16 enfants sur une classe de 21) pour sa participation à la classe verte à Bel Air du 29 mars au 1^{er} avril 2016, soit 504,-€ .

Pose et dépose illuminations de Noël :

Validation d'un devis de la Sté SOBECA d'un montant de 1.149,50 € HT pour la vérification, pose et dépose des illuminations de Noël.

Validation offre de marché fourniture d'électricité et d'accès au réseau public de distribution d'électricité et à son utilisation.

Les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances souscrites strictement supérieures à 36 kVA seront supprimées au 31 décembre 2015. Les tarifs jaunes ainsi que les tarifs verts vont disparaître, seuls les tarifs bleus (puissance souscrites inférieure ou égale à 36 kVA) ne sont pas concernés par la loi et sont donc maintenus.

La suppression légale des tarifs réglementés de vente de l'électricité entraînera mécaniquement la caducité de nos contrats

Il est décidé à l'unanimité de retenir la proposition d'ES Energie Strasbourg sur une durée d'engagement de 12 mois, pour une puissance de 120kVA, option moyenne utilisation, pour la fourniture d'électricité et d'accès au réseau public de distribution d'électricité et à son utilisation pour le site de la salle des fêtes 15, rue de Modern aux conditions suivantes :

Fourniture – terme fixe 960,-€ HT/an

Fourniture – terme variable 6.862 € HT/an (estimatif base 142.000 kWh consommés)

Acheminement 5.997,-€ HT/an (estimatif base 142.000 kWh consommés)

CTA 508,-€ HT/an

CSPE 2.769,-€ HT/an.



Périscolaire de midi dans la nouvelle salle des fêtes.

SEANCE DU 14 décembre 2015

Salle des fêtes :

Validation avenant :

Lot n°02 Gros œuvre Sté SOTRAVEST : Considérant qu'il avait été omis une plus value relative à la réalisation pour un montant de 450,- € des travaux de prolongation de la rampe du parvis, il est décidé d'annuler la délibération 2015-01-04D du 23 février 2015 et de porter le montant de l'avenant n°1du à 0,00 € HT.

Contrat de prestation de service – nettoyage :

Il est décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'Association ENTRAIDE EMPLOI de Saverne pour un montant de 202,50 € (pas de TVA) par prestation, matériel et produits compris, pour le nettoyage courant de la salle des fêtes, mais de faire appel à Cette prestation fera l'objet d'un « essai » sur une période de 1 an à l'issue de laquelle un bilan de satisfaction et financier sera réalisé pour voir si cette solution doit être pérennisée.

Il est également décidé de retenir le devis de la Sté SAVEICO de Saverne pour un montant de 437,80 € par prestation, pour le nettoyage de la vitrerie de la salle à raison d'une intervention par semestre dans un premier temps.

Assurance du personnel – renouvellement contrat assurance risque statutaires

Il est décidé à l'unanimité de retenir la proposition de GROUPAMA Alsace pour une durée de 4 ans aux conditions suivantes :

Agents immatriculés à la CNRACL : Taux : 4,00 % - Franchise : 10 jours par arrêt en maladie autre qu'imputable au service et sans franchise pour les autres risques,

Agents immatriculés à l'IRCANTEC : Taux : 1,05 % - Franchise : 10 jours par arrêt en maladie autre qu'imputable au service et sans franchise pour les autres risques.

Noël des enfants :

Approbation d'un montant de 13,-€ par bon d'achat à offrir à tous les enfants domiciliés dans la commune dont la date de naissance est comprise entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2012;; valables auprès de LILEBUL de Bouxwiller et HELFRICH FARRJOP de Kirrwiller.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Merci à tous les « anciens » membres du CCAS pour leur implication et leur contribution à la vie de notre village durant toutes ces années !

Suppression du budget CCAS :

L'article 79 de la loi n°2015-991, dite loi NOTRe, permet aux communes de moins de 1.500 habitants, de supprimer leur budget annexe CCAS. Les dépenses émises au titre de l'action sociale seront donc imputées directement sur le budget principal. Cette solution évite la confection annuelle d'un budget, d'un compte administratif et d'un compte de gestion spécifiques pour seulement 2 ou 3 opérations à comptabiliser. Ainsi les décisions relatives au domaine de l'aide sociale pourront être valablement délibérées par le conseil municipal à compter du 1^{er} janvier 2016. Les membres du Bureau du CCAS ont par ailleurs validé le transfert de l'excédent du budget annexe CCAS vers la gestion générale, soit 3.831,18 € en date du 13 novembre 2015.

Il est décidé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, de dissoudre le budget annexe CCAS à compter du 31/12/2015 et d'autoriser M. Le Maire à émettre le titre de recettes au compte 7718 relatif à l'intégration du transfert de l'excédent de 3.831,02 € vers le budget de la gestion générale.



Révision de crédits :

Afin de régulariser les opérations de récupération de la TVA auprès d'Electricité de Strasbourg (ES) sur l'année 2015, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires au chapitre 041 (opérations patrimoniales).

Il est décidé d'adopter la décision modificative suivante sur le budget de la gestion générale :

- Article 21534 Chap 041 recettes - réseaux électrification : +7.716,31 €
- Article 2762 Chap 041 dépenses - créances sur transfert : +7.716,31 €
- Article 2762 Chap 027 recettes - Créances transfert droit à déd TVA : +7.716,31 €
- Article 21318 Chap 021 dépenses - Autres bâtiments : +7.716,31 €

APE KIRRWILLER-BOSELSHAUSEN

25 OCTOBRE 2015
UNE PREMIERE BOURSE AUX VÊTEMENTS
ET UN FRANC SUCCES !



L'Association des Parents d'Elèves a organisé le dimanche 25 octobre 2015 sa première bourse aux vêtements d'enfants, jouets et matériels de puériculture.

25 exposants se sont répartis sur 37 tables pour proposer aux nombreux visiteurs vêtements, livres, playmobil, puzzles dans la bonne humeur. Pour la pause déjeuner un repas automnal composé d'une soupe de potiron accompagnée d'une poêlée de champignons et d'une tartine de jambon fumé redonna des forces aux exposants et visiteurs.

Face à l'enthousiasme des exposants et visiteurs rendez-vous est pris pour la prochaine bourse le 23 octobre 2016.



Les Activités Périéducatives

Les Temps d'Activités Périéducatives (TAP) en bref :

- Ouverts à tous les enfants du RPIC de Kirrwiller-Bosselshausen, de la moyenne section maternelle au CM2,
- Le lundi et le vendredi de 15h30 à 17h,
- Participation unique des familles de 20,-€/an/enfant quel que soit le nombre d'activités retenues,
- Encadrés par des professionnels et/ou des bénévoles qui ont un savoir particulier dans le domaine de l'activité proposée,
- Un programme d'activités comprenant 5 parcours de 6 ou 7 séances avec à chaque fois le choix entre deux activités le lundi et deux activités le vendredi,
- Des séances variées et de qualité respectant un budget serré,
- Le pari réussi d'une part importante de bénévolat pour l'accompagnement des séances.

ACTIVITE SECURITE ROUTIERE, CITOYENNETE ET SECOURISME



Rappel des notions importantes de sécurité routière en tant que piéton en bord de route, mais également en tant que passager dans les transports scolaires. Focus sur les panneaux de signalisation. M. Claude GUTZWILLER, médecin urgentiste de Bosselshausen est venu par 3 fois initier les enfants aux gestes de premiers secours et aux conduites à adopter en cas d'accidents domestiques.



En janvier 2016, réalisation de panneaux en bois qui seront installés aux abords de la voirie communale pour sensibiliser les automobilistes sur la présence d'enfants et la nécessité d'adopter une conduite responsable. Chaque enfant a dessiné sa version du bonhomme « alerte sécurité » pour ensuite réaliser des maquettes en combinant deux dessins. M. MUNSCH a ensuite découpé les panneaux en taille réelle pour mise en peinture par le groupe des 16 enfants.

ACTIVITE JARDINAGE



Le verger de la famille HALTER Frédéric fut le terrain idéal pour une après-midi cueillette sous le soleil automnal du mois de septembre. Nathalie et Maryline, en charge de l'encadrement de cette activité, ont ensuite amené les fruits au pressoir pour une future vente de jus de pommes lors de la fête de Noël.

